



**CONSEIL CITOYEN  
MONTPLAISIR, ROCHEGRISE, REVEILLON.  
COMPTE-RENDU N° 6  
09 MARS 2022.**

**1 - Émargement :**

**Personnes présentes :**

Mmes : Chapuis, Ferrandiz, Vignozzi.

Mrs : Bascoul, Chapuis (coordinateur), Labatut.

**Élue référente Conseil Citoyen :**

Mme Pinet en l'absence de Mme Alaux excusée.

**Directrice de la Citoyenneté :**

Mme Fadda Lucie.

**Chargée de mission Conseil Citoyen et Conseil de Quartier :**

Mme Aïcha Khadri.

**Personnes absentes :**

Mme Dougé et M. Albaladejo excusés.

**2 – Désignation du secrétaire de séance :**

Michel Bascoul.

**3 – Approbation du Procès-Verbal de la réunion du 12 janvier 2022.**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

**4 - Compte-rendu concernant l'atelier « pollution lumineuse » :**

Cet atelier s'est tenu le mardi 01 février 2022 de 14h et 16h dans la salle polyvalente de la Maison de proximité de Réveillon en présence de Michel

Chapuis, coordonnateur du conseil citoyen, et de Michèle Chapuis, membre du conseil citoyen. Deux animateurs de « l'Agence des Indivisibles », mandatés par le PNR, étaient également présents auprès des membres du conseil citoyens pour les accompagner dans la démarche.

*(Une personne du quartier de Rochegrise que nous ne connaissons pas s'est présentée et est restée à nos côtés durant cet atelier.)*

Le constat qui a été fait lors de cet atelier révèle que l'éclairage de nos quartiers de « Réveillon, Rochegrise et Montplaisir » a été récemment rénové, les éclairages publics sont à LED pilotables à distance. L'intensité lumineuse est ainsi pilotée et gradée en fonction des heures.

La tendance de cet audit fait ressortir de ne pas éteindre l'éclairage public la nuit, par contre moduler son intensité lumineuse reste le principe retenu.

Il a été souligné qu'il serait opportun de vérifier le réglage des « lumandars » (interrupteurs crépusculaires autonomes) afin que l'éclairage ne soit pas en fonction lorsqu'il fait encore relativement jour, le soir et le matin afin de gagner en économie.

## **5 –\_Compte-rendu concernant la commission de suivi de site (CSS) de**

### **LAMBERT.**

---

(Pôle multi filières pour le traitement des déchets exploité par la société SUEZ RV Méditerranée).

Cette commission s'est tenue le 02 décembre 2021 en sous-préfecture de Narbonne.

Pour le Conseil Citoyen ont participé à cette commission, messieurs Bascou et Chapuis.

Michel CHAPUIS en préalable à la réunion du conseil citoyen a fait parvenir à chaque membre la totalité des documents qui ont été présentés et commentés lors de la commission de suivi.

Constat est fait que même si nous pouvons observer que les problèmes olfactifs ont diminué, il n'en reste pas moins qu'ils sont encore quelquefois ressentis.

Lors de la commission de suivi, le directeur SUEZ du centre de LAMBERT nous a donné ses coordonnées afin que nous lui fassions remonter tout problème à cet égard.

## **6 – Compte-rendu concernant l'arrêt de bus face à la Gendarmerie de Montplaisir :**

---

L'installation récente de l'arrêt de bus face à la Gendarmerie est la concrétisation d'un projet que nous avons lancé il y a quelques années et qui voit son aboutissement.

Nous avons débattu de la façon dont s'est réalisé ce projet pour dire que nous aurions simplement souhaité une implication plus proche des membres du conseil citoyen afin d'être informés, avant réalisation, des décisions prises par les services municipaux, et une participation à la réception des travaux.

Une demande a été faite pour l'implantation d'un arrêt de bus face au centre commercial de notre quartier, aussi, il nous faudra relancer le sujet en temps et en heure pour une réalisation éventuelle en 2023.

## **7 – Compte-rendu et propositions concernant les ateliers à Réveillon :**

---

Michèle CHAPUIS membre du conseil citoyen a participé à deux des ateliers créatifs proposés à la Maison de Proximité de Réveillon. Ces ateliers s'adressent à tous les âges et pour ceux qui ont participé à ces ateliers, le souhait a été émis qu'ils soient renouvelés. Il semble donc que ce soit un succès.

Quatre ateliers ont été réalisés, le nombre maximum de participants doit être de dix personnes.

Le désir d'un appel à des associations a été soumis lors de notre réunion.

L'atelier de gymnastique a eu un franc succès et une bonne fréquentation.

Le débat s'est ensuite porté sur l'intérêt d'associer toutes les personnes de tout âge à la décoration des sapins de Noël. Avant COVID nous avons ressenti un engouement particulier de tous les volontaires présents, tous âges confondus.

Concernant les prochains ateliers, l'affichage des FLYERS sera actualisé et visible.

Nous avons mis à disposition ces locaux à des structures associatives ainsi qu'à certaines directions de la Ville de Narbonne

*FLYER actuel sur les ateliers à la maison de proximité de réveillon.*

## ATELIERS GRATUITS - TOUT PUBLIC

à la Maison de Proximité de Réveillon

### Ateliers créatifs

Création textile, création végétale, décoration d'intérieur, up-cycling...

*Durée 1h30, matériel fourni*

Mardi 22 février, 14 h 30

Vendredi 25 février, 16 h

Mardi 1<sup>er</sup> mars, 14 h 30

Vendredi 4 mars, 16 h



Sur inscription au **07 81 46 41 60**

### Gym douce

Par un professeur diplômé d'Etat

*Durée 1h*

Vendredi 18 février, 14 h

Vendredi 25 février, 14 h

Vendredi 4 mars, 14 h

Vendredi 11 mars, 14 h



Sur inscription au **06 89 52 06 59**

**Maison de Proximité de Réveillon**

55 avenue de Réveillon

**Inscription et pass vaccinal obligatoires**



**Narbonne**  
AU CŒUR DES POSSIBLES

## 8 – Rappel concernant l'appel à « ALLO NARBONNE ».

---

Allo Narbonne  
0800 15 13 11

Nous avons convenu qu'il fallait encourager les habitants à ne pas hésiter à utiliser ce service et qu'ils le fassent d'eux-mêmes.



Madame PINET adjointe au maire déléguée au quartier Ouest nous confirme que nous pouvons la contacter au besoin sur son adresse mail « [m.pinet@mairie-narbonne.fr](mailto:m.pinet@mairie-narbonne.fr) »

La prochaine permanence de Madame PINET se tiendra le mercredi 16 mars 2022 à partir de 09h00. Les permanences seront ensuite programmées tous les 15 jours.

Il ne faut pas hésiter à communiquer par le biais des concertations.

## 9 – Permanences des conseils citoyens tous les 2<sup>ème</sup> mercredi du mois à la maison de proximité de réveillon.

---

Au cours de ces permanences, aucun habitant ne s'est présenté.

Il faudrait trouver un moyen de communiquer et de mieux indiquer la tenue de ces permanences. Éventuellement une signalisation pour indiquer que le local est ouvert, car le fait qu'il n'y a plus de permanence de la Mairie fait que plus personne ne vient vers ce local.

La question se pose donc de moderniser nos permanences et nous envisageons de mener une réflexion pour celle du mois de juin.

## 10 – Camions bâchés « Site de LAMBERT » :

---

Plusieurs d'entre nous ont constaté que des camions chargés de déchets en direction du site de LAMBERT circulaient sans filet de protection avec des bennes à ciel ouvert provoquant la dispersion d'une partie des déchets le long de la route départementale 6009 entre Narbonne et le site.

Ceci n'est pas acceptable, aussi une information auprès de la direction du site de LAMBERT nous paraît indispensable afin que cette même direction fasse une intervention et un rappel à l'ordre des consignes de transport auprès de tous les prestataires qui apportent leurs déchets.

## **11 – Nettoyage de l'arrivée sur Narbonne « D6009 » :**

---

Ce sujet est bien évidemment en liaison directe avec le sujet précédent, mais pas uniquement. Effectivement, les abords de la D6009 à l'arrivée sur Narbonne sont particulièrement sales avec de nombreux déchets en bord de route et dans les ruisseaux.

L'entretien de cette voirie est à la charge du département de l'Aude CD11.

## **12 – Questions diverses :**

---



Nous avons évoqué le rôle de la police de l'environnement que chacun d'entre nous peut joindre au téléphone au numéro suivant : **04-68-90-26-76**.

Ce numéro de téléphone est celui de la police municipale.

Madame VIGNOZZI précise que les attaches des poubelles dans le quartier des ROCHEGRISES sont enfin réglées.

Madame FERRANDIZ s'interroge sur le fait qu'il soit autorisé ou pas de détenir des coqs dans un lotissement.



Madame PINET confirme qu'il est interdit de détenir des coqs dans tout lotissement et que c'est une règle nationale.

Pour terminer, Michel CHAPUIS nous informe que le poste de Coordinateur adjoint est vacant, Madame FERRANDIZ se porte candidate. Sa candidature est retenue.

**Prochaine réunion le mercredi 11 mai 2022 à 18h30.**

Maison de Proximité de réveillon

55, avenue de réveillon – 11100 Narbonne.